

Les agents du Matériel,



Les premiers de cordée...

Les premiers oubliés !!!

Dans la période actuelle de pandémie COVID 19, les agents du Matériel sont tous au boulot, le confinement n'est pas du tout appliqué, La direction répond que nous sommes tous essentiel à la production et au maintien du plan de transport TER, Transilien, Intercités, TGV...

Pourtant, dans le même temps, les discussions sur l'évolution de rémunération, de conditions de travail, d'embauches, les réorganisations, le durcissement des roulements sont quasi toutes à l'arrêt nationalement.

Une technicité accrue pour un salaire minime.

Les cheminots du Matériel, comme l'ensemble des cheminots, voient une dégradation de leurs conditions de travail :

- Évolution technique
- Explosion de la polyvalence
- Travail de nuit généralisé et priorisé
- Non respect des cadres d'organisation



Dans le même temps, tous les comparatifs effectués avec des entreprises de la même envergure que la SNCF (Renault, Air France, RATP), donnent une différence salariale d'au moins 300 euros mensuel à compétence égale.

La mise à mort du statut, les différences de salaire et les conditions de travail ne rendent plus du tout la SNCF attractive. Pire, de nombreux cheminots du Matériel préfèrent démissionner, partir en congés sabbatique ou faire une rupture conventionnelle.

La maintenance ferroviaire est à un tournant de son histoire avec l'arrivée des nouvelles technologies et la direction ne semble pas prendre conscience des enjeux et de la perte de compétences depuis plusieurs années dans tous les établissements Matériel. A cela s'ajoute le recours massif à l'intérim qui fragilise la transmission des connaissances et précarise les organisations du travail.



Casse de l'équité entre cheminots avec des discussions par SA.

Suite au passage en 5 SA, la SNCF refuse de discuter des particularités des agents du Matériel et renvoie toutes discussions/négociations auprès de la direction de la SA Voyageurs.

Les revendications sont nombreuses et l'heure n'est plus au palabre, des décisions doivent être prises. Les agents du Matériel en ont marre de se faire balader de direction de la SNCF en direction Voyageurs.

Revendications des cheminots du Matériel :

- **Doublement de la prime de travail** (*correspondance pour les contractuels*).
- **Doublement de la prime de résidence**
- **Revalorisation du travail en décalé**
- **Revalorisation des traitements de 300 euros pour tous.**
- **Attribution d'une prime de 400€ lors de la validation de nouvelles habilitations sur le matériel.**
- **Revalorisation et attribution de l'indemnité opérationnelle Matériel à tous les établissements.**
- **Requalification massive de postes de B sur C**
Et de postes de C sur **D !**
- **Arrêt de l'intérim et embauche des intérimaires !**
- **Création de postes adaptés pour les agents en inaptitude et mise en place de roulements de journée à la production !**
- **Compensation plus importante en temps du travail de nuit**
- **Remise en place de CHSCT dans tous les technicentres !**
- **Mise en place du Télétravail, avec accord de l'agent, pour tous les postes éligibles.**

Des réponses positives rapides aux revendications des agents du Matériel doivent être données par la direction de la SA Voyageurs qui récupère un dossier laissé depuis trop longtemps en suspens.

